



# rapport d'intervention en chirurgie ambulatoire

Par **cocoissol**, le **24/02/2019** à **09:14**

A ma sortie de l'hôpital on m'a remis avec mon ordonnance une lettre cachetée pour mon médecin généraliste mais sans notification "confidentiel ou à remettre en mains propres" ni rien et on ne m'a même pas dit si je devais déposer cette lettre ou prendre rendez-vous avec le médecin.

Je peux voir qu'il s'agit du rapport d'intervention et je suis très tentée d'ouvrir ce pli et de lire ; ai-je le droit de le faire dans le cadre de l'information due au patient.

Puis-je aussi réclamer le rapport de biopsie que l'on m'a juste montré rapidement.

Merci pour votre réponse

C. Bureau